VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 20

AVIS DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND - DESAFFECTATION DE L'ESPACE PUBLIC PLACE DE REGENSBURG

Clermont Auvergne Métropole exerce la compétence « Création, aménagement et entretien de voirie » depuis le 1er janvier 2017, date de sa transformation en Communauté urbaine.

Un volume souterrain du domaine public d'environ 115 m² situé place de Regensburg sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand (voir plan annexé) doit être désaffecté de son usage public pour ensuite être déclassé et cédé afin de permettre l'implantation de fondations nécessaires à la construction d'immeubles.

C'est pourquoi, en application de l'article L5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Ville de Clermont-Ferrand est amenée à donner un avis sur cette future désaffectation d'espace public.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à la désaffectation par Clermont Auvergne Métropole de cette emprise du domaine public située place de Regensburg.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

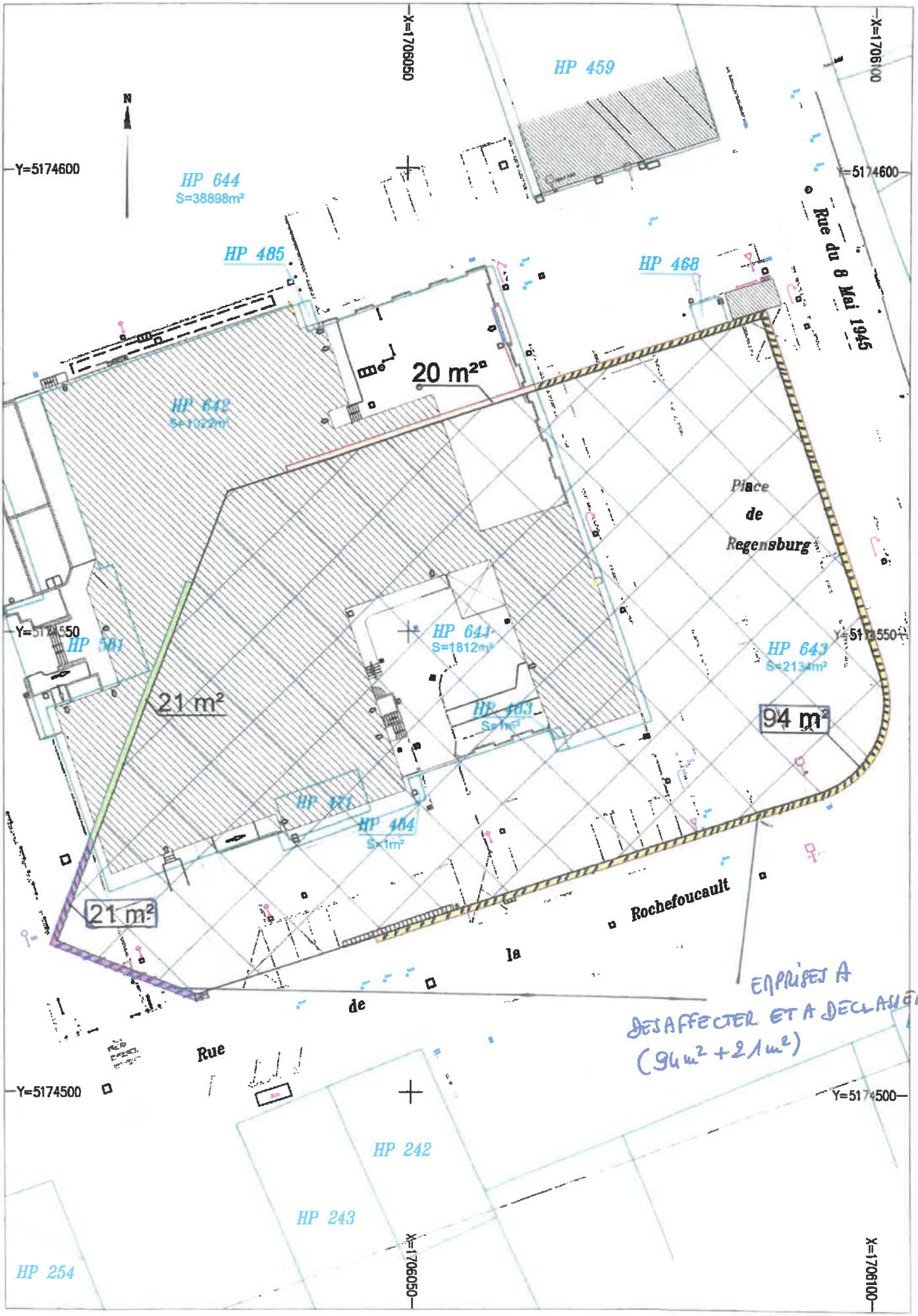
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 NOV. 2019

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Urbanisme



Grégory BERNARD


X=1706050
X=1706100
HP 459
N
Y=5174600
HP 644
S=38898m²
HP 485
HP 468
Rue du 8 Mai 1945
20 m²
HP 642
S=1022m²
Place
de
Regensburg
Y=5174550
HP 641
S=1812m²
HP 643
S=2134m²
21 m²
94 m²
HP 463
S=1m²
HP 471
HP 464
S=1m²
21 m²
Rochefoucault
la
de
Rue
EMPRISES A
DESAFFECTER ET A DECLASSER
(94m² + 21m²)
Y=5174500
HP 242
HP 243
HP 254
X=1706050
X=1706100